



4ème Comité Technique de l'OFB

Visioconférence, le 25 septembre 2020
(9h30 à 13h45)

ORDRE DU JOUR (prévisionnel)	DOCUMENTS FOURNIS	RESULTATS DES VOTES
1. Approbation des PV des réunions précédentes	Projet de procès-verbal du CT du 23/07/2020	reporté
2. Travail des week-ends dans les services départementaux	<ul style="list-style-type: none"> Projet de note de service (3 pages) Projet d'amendements à l'ITTT et note de présentation des amendements (3 pages) 	partagé partagé
3. Point sur les outils VIRTUALIA/GEACO	Aucun document	info
4. Point sur les réflexions relatives aux fonctions administratives en SD	Note « Etat d'avancement de la réflexion sur l'organisation du travail administratif au sein des services départementaux (SD) » (4 pages)	info
5. Mise en oeuvre du forfait « mobilités durables »	Projet de note d'information « Modalités de mise en oeuvre du forfait mobilités durables » (2 pages), formulaire de déclaration « forfait mobilités durables » (1 page)	reporté au 12/10
Sujets complémentaires demandés par les OS :		
6. Point sur la crise sanitaire	Aucun document	info
7. Point d'avancement sur l'agenda social	Aucun document	reporté au 12/10
8. Frais de déplacement	Aucun document	reporté au 12/10
9. Allocation des moyens humains en SD	Note « L'allocation des moyens humains dans les services départementaux » (1 page)	reporté au 12/10
10. Versement de la majoration outre-mer aux agents contractuels sur postes non-permanents		reporté au 12/10

Présents :

Administration : Denis Charissoux (DGD Ressources), Stéphanie Antoine (DG adjointe), Christelle Gratton (Directrice des ressources humaines), Matthias Delobel (Directeur évaluation et transformations), Laëticia Lo Presti-Atienza (DRH adjointe), Astrid Letessier (cheffe du service politique de l'emploi et des compétences), Christophe Bayou (Direction évaluation et transformations), ...

Organisations syndicales (OS) : Force Ouvrière (3), Sne-FSU (4), EFA-CGC (1 + 1 expert), UNSA (1), CGT-Environnement (Vincent Vauclin, titulaire ; Sylvain Michel, expert).

Secrétaire : administration ; secrétaire adjoint de séance : CGT-Environnement

Absents : Pierre Dubreuil (DG)

Déclarations et débats introductifs :

UNSA et Sne-FSU critiquent la présidence du CT par le DGD-R, et non par le DG. Le DGD-R rappelle que cela est fixé dans une décision du DG. Ces OS avancent que ce n'est pas conforme à la réglementation et que le DG ne peut déléguer que temporairement la présidence du CT.

Sne-FSU constate que les différences de culture entre agents des anciens établissements sont niées, notamment en mettant systématiquement en avant les missions de police de l'OFB sur le site internet et les réseaux sociaux.

Plusieurs OS, dont la CGT, déplorent la qualité médiocre du dialogue social. Encore une fois, aucun document n'a été transmis pour plusieurs sujets inscrits à l'OdJ du CT, ce qui induit une perte de temps et une dégradation du travail des représentants du personnel.

Le DGD-R répond par des arguments uniquement quantitatifs : 6 réunions de CT, plusieurs autres prévues avant la fin de l'année, plus les autres instances. De nombreux chantiers RH restent à mener. La DRH rappelle les avancées sur plusieurs dossiers : requalification des ATE/TE, lignes directrices de gestion (NdR : ... seulement pour les mobilités des ATE/TE jusqu'à présent), etc.

DGa : la crise sanitaire a bousculé la 1^{ère} année de l'OFB, mais de nombreux chantiers sociaux ont avancé. Pour la première fois, un dialogue de gestion (police) va être réalisé. On n'est pas assez bienveillants les uns envers les autres. Le ressenti sur les missions est hyper-subjectif : « *j'entends tous les jours que l'AFB a mangé l'ONCFS, ou l'inverse* ». En ce qui concerne la communication, la Dir Com va mener une étude auprès des agents territoriaux pour connaître leur perception de la com' de l'OFB. « *Coopérons au lieu de se critiquer les uns les autres* ».

DGD-R : les paies ont été versées, un dispositif d'écoute est mis en place, l'accompagnement managérial est effectif, etc. Il nous est donc difficile d'entendre que l'administration de l'OFB n'a rien fait.

CGT : nous ne critiquons pas les réalisations des services RH, mais la prise en compte des instances de représentation des personnels. L'administration joue à entretenir cette confusion, pour laisser penser que les OS ne reconnaissent pas les efforts des services supports !

1. Approbation des procès-verbaux précédents (pour vote)

Le PV du 23 juillet n'a pas encore été relu par le secrétaire adjoint (UNSA). Nous ne pouvons donc pas l'approuver lors de cette séance. Chaque OS va envoyer ses remarques au secrétaire adjoint, qui les intégrera. Le PV sera soumis au vote lors de la prochaine séance, le 12 octobre.

CGT-Environnement demande que le PV indique les prises de parole par chaque OS, et non de façon nominative. Demande approuvée par les autres OS et acceptée par le président du CT.

Vote : reporté

2. a. Travail des week-ends dans les services départementaux

Présentation de la note de service par M. Delobel (Directeur de l'évaluation et des transformations) :

1 h 30 de discussion sur ce point, déjà abordé le 23 juillet, quand le DG avait annoncé entre autres : « *l'OFB a une mission de service public et elle doit s'exercer 7 jours/7 et 24h/24. Un de ses objectifs principaux est la visibilité de l'OFB, donc la présence des agents sur le terrain tous les jours et en tenue. La plupart des gens travaillent durant les jours de semaine, donc ne sont susceptibles de*

commettre des dégradations de l'environnement que le week-end. Il faut au moins un binôme en service chaque week-end et jour férié, dans chaque département. » (voir notre CR du 23/07)

Chaque OS s'est prononcée, et nous n'avons pas cité tous les points de rédaction à modifier ou clarifier selon nous dans le projet de note, dont certains ont d'ailleurs été relevés par d'autres OS.

Ce que nous avons dit clairement, sur le fond :

- Le « principe » d'une continuité conduisant à avoir un binôme d'agents tous les SD et JF ne va pas de soi : sans être opposés au travail les WE et JF, nous disons qu'il ne faut avoir recours à ce moyen coûteux (pour les agents, pour l'OFB) que pour une sélection judicieuse des missions les plus utiles. Malgré l'addition des effectifs des deux établissements, **l'OFB n'a pas les moyens de jouer à être partout, tout le temps**. Or la note ne cadre rien, s'en remet principalement aux « *nécessités du territoire* », qui peuvent passer pour de la souplesse en un sens, mais qui se traduiront par les demandes locales des « usagers » et autres signalements chronophages très difficiles à refuser (difficulté à dire « non », poids politique de certains lobbies), au détriment des véritables enjeux écologiques... Beaucoup de collègues ne sont pas convaincus de l'utilité d'une partie des opérations des WE, parfois de simples patrouilles de surveillance aléatoire, ou centrées sur la chasse ordinaire ; cette utilité ne se justifie que vis-à-vis des principales causes de dégradation de la Nature.
- L'analyse des données GEACO réalisée au 1^{er} trimestre 2020 a indiqué 90% du temps consacré à la police dont 70% pour la chasse ; les récupérations-compensations des dimanches et JF ont ponctionné le temps de travail consacré aux atteintes sur cours d'eau et zones humides, déjà minoritaire. Sur un an, la présence d'un binôme dans chaque SD les D et JF aboutirait à 68 ETP à récupérer et 52 à compenser (si 76% des agents choisissent cette option, sur la base d'un ETP = 160 HxJ, paramètres utilisés par la DG dans son audit de début 2020). Une telle ponction des effectifs désorganiserait les services pour leurs missions des jours de semaine.
- Le simple fait de faire acte de présence en uniforme sur le terrain, plébiscité en réunion par une OS le 25/09 et par le DG le 23/07, ne constitue pas un motif valable de travail les WE et JF ;
- Le monde de la chasse a obtenu des cadeaux financiers du gouvernement en amont de la création de l'OFB, mais il semble qu'il s'emploie à présent à garder le volume de contrôle chasse assuré par l'OFB, ne pouvant l'effectuer lui-même : or il ne finance en rien l'OFB, c'est donc un accaparement illégitime de la force publique. Le tout financé par les redevances « eau » des Agences de l'eau...
- Le remplacement d'un binôme par une permanence téléphonique d'un SD voisin semble irréalisable à la plupart des OS, CGT incluse. Le questionnaire sur l'ITTT auprès des binômes CSD-CSD adjoints montre que ceux-ci privilégient une permanence téléphonique du SD concerné (33%), ou de celle-ci combinée à une présence de terrain (22%) ; seulement 5% des CSD et CSDa conçoivent la continuité de service comme devant être assurée par la seule présence permanente d'agents.

La CGT, comme la plupart des OS, insiste sur la revalorisation d'indemnisation du travail les dimanches et JF et la mise en place d'astreintes, pour diminuer les récupérations et compensations (et ne pas semer la pagaille dans les SD). Le DGD-R assure en avoir parlé au DRH du MTE, qui a accepté de porter ces dossiers au guichet unique. Nous suivrons les avancées avec vigilance.

Après avoir demandé une interruption de séance, le DGR-R propose de donner un avis sur « l'esprit de cette note », avec les modifications suivantes :

- décalage de l'application au 1^{er} janvier 2021, afin de prendre en compte ces nouvelles dispositions dans la programmation des activités de 2021 ;
- engagement de réflexions sur l'astreinte, en substitution à la permanence téléphonique ;

- suppression du « travail administratif » parmi les missions listées pour le travail des WEJF ;
- précisions sur l'équité, les permanences téléphoniques au niveau régional.

Nous regrettons qu'encore une fois, on nous demande de voter sur une note qui inclut des amendements non écrits. Puisque l'application n'est prévue qu'au 1^{er} janvier, nous demandons à voter sur un texte finalisé lors du CT du 12 octobre, mais le DGDR refuse et met la note aux votes.

Vote : UNSA favorable (1) ; EFA-CGC abstention (1) ; FSU-Sne, FO et CGT défavorables (8)

Motivations CGT : vote défavorable pour les raisons exposées ci-dessus et car la note de service repose sur une confusion entre « urgences » et « enjeux » ; **le DG devrait baser ses consignes sur les enjeux de préservation de la biodiversité qui justifient réellement un travail les WEJF.**

2. b. Amendements à l'instruction transitoire sur les temps de travail (ITTT – pour vote)

L'administration présente ces modifications comme un simple « toilettage » de l'ITTT sur 4 points purement techniques :

- travail des week-ends et jours fériés : voir ci-dessus ;
- autorisation spéciale d'absence (ASA) « garde d'enfant » : transcription d'une circulaire du 20 juillet 1982, motivée par la fin des « ASA Covid » : elle ajoute à la garde d'enfants malades les cas d'absence momentanée de solutions de garde (ex : crèche ou école fermée), mais sans augmenter le plafond de 6 jours/an (pour un agent travaillent à temps complet et 5 jours/semaine) ;
- heures supplémentaires : retirer la mention qui indique qu'elles sont réalisées par un agent « à titre exceptionnel » ;
- outils de décompte du temps de travail : supprimer la mention des logiciels GEACO et Virtualia, car d'autres outils pourraient être adoptés.

ASA « garde d'enfant » : Nous demandons d'augmenter le plafond de jours d'ASA « garde d'enfants » en période de crise sanitaire, pour prendre en compte les cas de-plus-en-plus fréquents de fermetures de classe ou d'établissement scolaire ; nous nous étonnons que ce plafond soit indépendant du nombre d'enfants. L'Administration prétend qu'il n'est pas possible de déroger à l'application de la circulaire de 1982 ; une circulaire est en cours de préparation sur les ASA Covid, mais ne peut être prise en compte dans cette instruction transitoire (NdR : et pourquoi pas, puisqu'elle est justement « transitoire » ?). D'autre part, il n'y a pas de distinction dans les textes selon le nombre d'enfants à charge (NdR : tant pis pour les familles nombreuses ...).

Heures supplémentaires : l'Administration considère que la possibilité de faire travailler des agents en-dehors de la plage horaire normale (7h à 20h) est interprétée de façon trop restrictive par certains managers. Elle rappelle que les heures supplémentaires sont limitées aux agents de catégories B et C, sont encadrées et leurs rémunérations sont fixées par décret. Nous insistons pour que les heures supplémentaires restent exceptionnelles, car les agents ne sont souvent pas en position de refuser à leur supérieur hiérarchique, par pressions ou crainte non-renouvellement de leur CDD. Le DGD-Ressources prétend que cet amendement n'a pas pour but d'ouvrir un « open bar » sur les heures supplémentaires, mais de les restreindre. Nous pensons au contraire que retirer la mention « à titre exceptionnel » ne peut déboucher que sur une augmentation des demandes d'heures supplémentaires.

Les OS refusent de voter sur l'ensemble de l'ITTT (adoptée en décembre 2019 sans vote des 2 CT de l'AFB et de l'ONCFS). Vote uniquement sur les amendements rédigés par l'administration.

Vote : CGC et UNSA abstention (1) ; CGT et Sne défavorables (5) ; FO ne prend pas part au vote (3).

Motivations CGT : maintien du plafond d'ASA « garde d'enfant », sans indiquer si cela peut se cumuler ou remplace des ASA « Covid » (en cas de fermeture d'école ou de crèche, en particulier) ; porte ouverte à une généralisation des heures supplémentaires, masquant l'insuffisance des postes, en particulier dans les services administratifs.

3. Point sur les outils VIRTUALIA/GEACO

Présentation par Antoine Fouilleron (Directeur de la stratégie d'intervention financière et du contrôle de gestion).

Une réflexion est en cours sur l'amélioration de ces outils et la convergence vers un outil unique. Elle a permis d'identifier des pistes d'amélioration de court terme (2021), réparties en 2 blocs :

- Améliorer GEACO pour prendre en compte l'ITTT, en supprimant les lourdeurs : journée de solidarité, nombre de jours de récupération par trimestre, repos compensateur, journée forfaitaire de télétravail, ...
- Faciliter l'utilisation par les agents et leurs managers : calcul automatique des droits à congés, gestion des ordres de mission, etc.

Réflexions pour des évolutions plus profondes (2021 et au-delà) : utilisation d'un référentiel d'activités, articulation entre GEACO et Virtualia, ...

Les OS indiquent qu'il n'est pas légal d'imposer une journée forfaitaire aux agents en télétravail (ex : 7h40 avec un cycle à 5 jours/semaine). D'autre part, beaucoup d'agents sont obligés d'effectuer une double saisie de leurs temps de travail, voire même des triples saisies. Par exemple, les agents qui saisissent leur temps de travail sous Virtualia, doivent aussi saisir leurs activités dans GEACO, et encore une fois dans FDD s'ils ont des frais de déplacements à déclarer. Le manque d'anticipation lors de la préfiguration de l'OFB se paye maintenant par une démultiplication du temps consommés par les tâches administratives, au détriment des missions contribuant à la préservation la biodiversité.

En réponses à ces critiques, le DGD-R propose d'organiser un GES (encore un!) sur l'évolution de ces outils.

4. Point sur les réflexions relatives aux fonctions administratives en SD

L'administration résume les conclusions d'un groupe de travail, qui s'est réuni le 26 juin.

Les OS s'accordent à dire que reporter la charge de travail sur les agents des DR et les agents de terrain des SD n'est pas une solution ; beaucoup des agents administratifs sont en PEC ou CDD, et l'OFB devrait faire davantage pour essayer de pérenniser ces personnels.

La DRH admet que beaucoup de secrétaires sont sur des emplois précaires ; l'OFB doit trouver une solution pour fonctionner sans dépendre de ces emplois hors plafond. Le DGD-R précise qu'il faudrait 80 ETP pour assurer ces tâches dans les SD, sans parler des PNM et d'autres services. Le DG s'étant engagé à ne pas supprimer de postes dans les services départementaux, il est difficile d'en créer dans les services supports centraux.

Les OS déplorent qu'il n'y ait eu aucun(e) secrétaire parmi les membres du GT qui a élaboré cette note. De fait, la note semble surtout expliquer comment se passer de secrétaire, or les SD ont besoin d'un soutien administratif de proximité. Nous regrettons aussi que la note n'aborde pas la multiplication des procédures internes, parfois redondantes et injustifiées, qui amplifie encore le manque d'assistants administratifs.

Le DGD-Ressources nous répond qu'une réflexion est engagée pour plus de mutualisation et de simplification dans l'administration de l'OFB. La DG adjointe indique qu'un bilan est prévu dans chaque SD, qui déterminera s'il est possible de pérenniser certains postes en PEC.

Conclusion : Nous ne nous faisons pas d'illusion au sujet des pérennisations d'agent en PEC, vu la suppression de 20 postes annoncée en 2020. Encore une fois, les réflexions sont menées bien tard et les conclusions sont imposées aux services, plutôt que de se baser sur leurs remontées. Combien de temps encore devons-nous subir ce fonctionnement descendant, qui s'est montré inefficace à maintes reprises ?

5. Point sur la crise sanitaire

Le DGD-R considère que des « mesures extrêmes » ont été prises à l'OFB de façon suffisamment anticipée ; il n'y a donc pas d'évolution prévue des consignes à court terme.

La DRH dresse un bref bilan de la situation sanitaire dans l'OFB : 30 suspicions, 8 cas avérés de Coronavirus ; chiffres en augmentation par rapport à début septembre.

La CGT signale que dans certains services au site de Pérois (au moins l'agence comptable), les agents sont limités au télétravail les lundis et vendredis, et le 3^{ème} jour/semaine est refusé systématiquement, contrairement aux recommandations de la note de service du 2 septembre (n°DG-2020-08).

Le DGD-R rappelle que l'objectif de ces consignes sanitaires est bien d'éviter la présence de plusieurs agents dans un même bureau et de limiter les croisements dans les locaux. **Nous comptons donc sur le DGD-R pour adresser rapidement un rappel à l'ordre aux chefs de service concernés du pôle de Pérois.**

6. Points supplémentaires demandés par les OS

Versement des indemnités de service :

L'Administration nous indique en séance que les indemnités de nuit, dim et JF des ATE-TE, pour les mois de janvier à août, ont été toutes été versées sur la paie de septembre. Le problème provenait du paramétrage entre FDD, GEACO et Astre. 640 agents ont été indemnisés pour un montant total d'environ 120 k€.

Majoration outre-mer pour les contractuels hors quasi-statut :

Ce point a été demandé par la CGT-Environnement, soutenu par FO par écrit et par le SNE-FSU en séance, mais n'a pas encore pu être traité faute de temps ! Nous veillerons à ce qu'il soit inscrit à l'ordre-du-jour de la réunion du CT du 12 octobre et qu'on y consacre enfin le temps nécessaire.

Vos représentants CGT-Environnement au Comité technique de l'OFB :

Titulaire	Vincent Vauclin	06.80.32.96.91	DR Centre-Val de Loire, Orléans
Suppléant	Sylvain Michel	06.45.69.96.25	Pôle milieux marins, Brest

